

Sieyès

1748-1836



Dessiné et gravé en taille-douce
par Pierre Forget

Format horizontal 36 x 22

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 25 février 1989
à Fréjus

Vente générale le 27 février 1989

Fils d'un directeur de la poste aux lettres, Sieyès, sur insistance familiale, dut embrasser l'état ecclésiastique auquel il aurait préféré le métier des armes. Fut-il cette "taupe de la Révolution", comme l'en accusait Robespierre ? Il semble bien, plutôt, que Sieyès avait davantage la vocation d'un auteur de constitution que celle d'un prêtre.

Il reçut néanmoins la prêtrise en 1772, devint par la suite grand vicaire de l'évêque de Chartres, n'en votant pas moins la Constitution civile du clergé.

En fait, Sieyès était acquis aux idées nouvelles, comme en témoigne la rédaction de deux brochures : *Essai sur les privilèges* et *Qu'est-ce que le tiers état ?*

Cette dernière, publiée en janvier 1789, était appelée à un grand retentissement.

La notoriété de son auteur devait valoir à celui-ci d'être élu par le Tiers de Paris aux États généraux. C'est là que, le 17 juin 1789, sur proposition de Sieyès, les députés du Tiers se déclareront Assemblée nationale constituante.

Toutefois le projet de l'abbé, *Préliminaires de la Constitution*, se heurta à l'indifférence. Sieyès se mure alors dans le silence après la séparation de la Constituante, s'efforçant ensuite de "vivre" - comme il aurait dit - pendant la Terreur.

Contre toute attente, il déclina l'offre de participer à l'élaboration de la Constitution de 1795.

Membre du Conseil des Cinq-Cents, il refuse d'être directeur. En 1798, cependant, il acceptera une mission diplomatique à Berlin. Au retour, il entre au Direc-

toire. Y devenant influent, il veut mettre fin à la Révolution, car le pays aspire à la paix; mais Sieyès désire aussi élaborer une nouvelle constitution. Or, la procédure légale de révision constitutionnelle étant trop longue, Sieyès envisage un raccourci : le coup d'État. Pour cela, l'appui d'un général s'impose. La mort de Joubert, auquel Sieyès avait songé, l'entraîne alors, par l'entremise de Talleyrand, vers Bonaparte. Ce sera le 18 Brumaire et une nouvelle occasion perdue pour Sieyès.

Il se réfugiera alors au Sénat, sera exilé après 1815 comme régicide, et rentrera en France qu'après 1830 pour y mourir, au terme d'une longue vie, en 1836.